



Résolution 586 (1975)¹

Organisation d'un colloque sur les conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population en Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Considérant sa [Résolution 585 \(1975\)](#) sur les conséquences économiques et sociales du vieillissement de la population en Europe
2. Décide d'organiser un colloque avec la participation de parlementaires spécialisés et d'experts, pour étudier la mise en oeuvre des propositions contenues dans la résolution susmentionnée ;
3. Charge sa commission de la population et des réfugiés de prendre toutes dispositions utiles pour l'organisation de ce colloque.

1. Discussion par l'Assemblée le 24 janvier 1975 (20e séance) (voir [Doc. 3518](#), rapport de la commission de la population et des réfugiés). Texte adopté par l'Assemblée le 24 janvier 1975 (20e séance).

